Résolution du 20 mai 2008 de MM. Alexis Barbey, Jean Sanchez, Mmes Fabienne Aubry Conne, Florence Kraft-Babel et Danièle Magnin: «Pour que le CEVA soit bien intégré dans la cité».

(retirée par ses auteurs lors de la séance du 16 décembre 2008)

PROJET DE RÉSOLUTION

Considérant:

- l'acceptation par le Conseil fédéral du projet du CEVA (liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse);
- les nombreux ajustements à ce projet demandés par l'Office fédéral des transports et qui sont en cours d'examen;
- le fait que le caractère structurant de ce projet et les avantages indéniables qu'il amènera à terme doivent être atteints avec le moins de nuisances possible;
- les importantes répercussions que ce chantier aura sur la ville de Genève et, en particulier, sur le quartier de Champel;
- la possibilité de profiter de ce chantier pour améliorer les infrastructures routières;
- le souci légitime des propriétaires d'immeubles sur l'ensemble du tracé de ne pas voir leur bien se dégrader en raison de vibrations liées au passage des trains,

le Conseil municipal demande au Conseil d'Etat d'inclure dans les études sur les travaux d'adaptation demandés par l'Office fédéral des transports:

- le redimensionnement de la gare de Champel dans le but d'en diminuer l'emprise au sol;
- l'adaptation légère du tracé pour privilégier le passage sous le parc Bertrand afin de passer sous le moins d'immeubles possible;
- l'éventualité de profiter du chantier pour créer quelques places de parking en sous-sol dans le quartier de Champel.